



## Déclaration préalable au Conseil d'Administration 21 mars 2023

### L'investissement et le recrutement, c'est pour quand ?

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,  
Monsieur le Directeur Général,

Le premier Conseil d'Administration qui fait suite aux élections professionnelles fin 2022 se trouve dans un contexte sociétal de fortes tensions et d'incertitudes, après le passage en force du 49.3 sur la réforme des retraites, rejetée par l'immense majorité des français. Force Ouvrière continuera de se mobiliser au niveau de l'intersyndicale sans relâche pour que cette réforme ne puisse pas aboutir. Force Ouvrière tient par ailleurs à remercier l'ensemble des agents qui se sont mobilisés en nombre contre cette réforme injuste et inutile ; ainsi que ceux qui ont soutenu Force Ouvrière lors des dernières élections en nous faisant confiance.

Le Cerema a subi de nombreuses transformations depuis 5 ans : suppression de plus de 500 postes et des activités avec amputation d'une grande partie de son budget ; même si aujourd'hui la trajectoire tend vers davantage de stabilité. A la vue des importants besoins exprimés sur les territoires, Force Ouvrière avait déjà compris que le marteau pilon imposé par le ministère était une véritable erreur. Restructurer un organisme, pourquoi pas ? Mais pas au détriment des agents, des compétences et des moyens. Les agents du Cerema connaissent les besoins de leurs collègues dans les collectivités. Par ailleurs, pour Force Ouvrière, le Cerema doit constamment se préoccuper de la qualité du service rendu au public et doit donc être dimensionné aux attentes fortes des territoires.

Répondre aux enjeux du climat constitue une des priorités du Cerema. Force Ouvrière espérait que les pouvoirs publics allaient prendre les choses plus au sérieux, avec l'ambition de limiter à 1,5°C voire 2°C d'ici à 2100 conformément aux accords de Paris. Or, le Ministre a sans doute pris un véritable coup de surchauffe estimant cette ambition comme inatteignable. Désormais, le nouvel objectif nettement moins ambitieux et par ailleurs dangereux est fixé à 4°C, alors que les conséquences climatiques sur les territoires sont déjà dramatiques. Ensuite, ce sera quoi, 5°C, 10°C voire un combat définitivement perdu ? Doit-on s'attendre encore à des condamnations pour inaction climatique ou que le soleil se mette lui aussi en grève ? La synthèse du 6<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC est sans appel avec un risque de « points de bascule » du climat : « *Nous nous approchons du point de non-retour, du dépassement du seuil de réchauffement maximum de 1,5 degré* », a alerté tout récemment le chef de l'ONU Antonio Guterres.

Le compte financier 2022 fait état d'une impression biaisée d'un Cerema en bonne santé, au regard du niveau des recettes exceptionnelles :

- environ **+90 M€** de solde budgétaire et de résultat comptable,

- un apport de fonds de roulement de **79 M€**, celui-ci s'établissant à un montant inédit de **122 M€**. Monsieur le Directeur Général, un tel niveau ne devrait-il pas justement vous alerter afin que ces ressources puissent financer de nouvelles immobilisations ?

- La capacité d'autofinancement s'élève désormais à **85 M€**.

- seulement, une subvention pour charge de service public de **186 M€**, ne couvrant toujours plus la masse salariale chiffrée à **206 M€**. Cette subvention était près de **204 M€** il y a 5 ans.

- les dépenses d'investissement sont en recul, à peine **8 M€** en crédits de paiement.

Pour Force Ouvrière, la situation budgétaire telle que présentée aurait nécessité un complément d'information sur les états comptables avec retraitements, ceci afin de mettre en lumière le résultat comptable économique et non celui demandé par la réglementation en vigueur.

Force Ouvrière demande que les dépenses engagées le soient en totalité et regrette une fois de plus que les dépenses d'investissement soient si modestes alors même que les indicateurs financiers permettraient de les réaliser.

Concernant le BR1 :

- l'autorisation d'emplois sous plafond est de **2 495 ETPT** dont 2077 de fonctionnaires. Désormais, environ **20 %** des emplois sont occupés par des contractuels sans réelle perspective d'évolution de carrière.

- des dépenses d'investissement relevées à **15 M€**.

- un plan de trésorerie 2023 qui n'appelle pas d'observations particulières hormis d'engager de nouvelles dépenses nécessaires au bon fonctionnement de l'Etablissement.

Force Ouvrière demande :

- qu'un effort conjugué du Ministère et du Cerema soit réalisé afin de relever drastiquement le niveau des plafonds sur les frais de déplacement et de la restauration collective compte tenu du niveau inédit de l'inflation depuis un an. De façon plus globale, Force Ouvrière exige des mesures salariales en faveur du pouvoir d'achat des agents publics,

- que la subvention pour charge de service public puisse couvrir l'actuelle masse salariale,

- le passage, sans concours, de tous les agents de catégorie C à la catégorie B,

- qu'une compensation soit prise en charge par la tutelle sur le surplus des dépenses énergétiques notamment le coût des fluides,

- la communication d'un plan d'investissement au regard de la situation budgétaire du Cerema et qu'il soit présenté au Conseil d'Administration.

Enfin, Force Ouvrière s'interroge du niveau d'intervention concernant certaines activités du Cerema, présentées en séance :

- le **programme national ponts** dédié en particulier aux petites collectivités constitue une initiative louable. Force Ouvrière demande que la prestation du Cerema aille au-delà de diagnostics, l'Etablissement disposant de compétences techniques pour mettre en avant son expertise publique quitte à recruter et former de nouveaux agents.

- les programmes relatifs à l'**érosion du littoral** nécessitent d'inclure des prestations d'expertise et non un unique transfert de fonds avec un regard sur le suivi des projets, le Cerema disposant également de compétences de proximité.

- le recours à des **volontaires du service civique en territoires ultramarins** s'avère intéressante sur le plan formatif. Cependant, Force Ouvrière s'interroge sur la nature de ces interventions, les temps de travail sans parler du niveau indemnitaire extrêmement modeste au regard des compétences demandées. Cette situation ne renvoie pas une belle image du Cerema à bien traiter ceux qui contribuent à s'investir pour lui.

Force Ouvrière attend des réponses fortes en matière d'ambition budgétaire ainsi que sur le niveau d'intervention. Ces deux actions généreraient une nette contribution en tant que service d'expertise publique à l'ensemble des territoires fragilisés par le changement climatique.

**JE-NOUS-TOUS FO!**